

JOSEPH PARÉ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CENTRE D'AFFAIRES
"ESPACE PERFORMANCE"
BÂT. E - ESPACE BLEU
35769 ST-GRÉGOIRE CEDEX

SIRET 351 316 187 00027

TÉLÉPHONE 02 99 23 18 18

TÉLÉCOPIE 02 99 23 15 75

E-mail : joseph.pare@wanadoo.fr

ASSOCIATION
LA TOUR D'Auvergne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2019

ASSOCIATION « LA TOUR D'Auvergne »

**SIEGE SOCIAL : 8, Passage du Couédic
BP 60408
35004 RENNES CEDEX**

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS 2018/2019.....	Page 1
BILAN ACTIF - PASSIF	Pages 3 & 4
COMPTE DE RESULTAT	Pages 5 & 6
ANNEXE AU BILAN DU 31 JUILLET 2019	Pages 7 à 12

* * *
*

ASSOCIATION « LA TOUR D'Auvergne »

SIEGE SOCIAL : 8, Passage du Couédic

BP 60408

35004 RENNES CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **TOUR d'Auvergne** relatif à l'exercice clos le **31 Juillet 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du **1er Aout 2018** à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du comité de direction relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

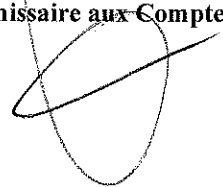
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A SAINT-GREGOIRE,
LE 12 NOVEMBRE 2019

Joseph PARÉ
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that starts from the bottom left, goes up and around to the right, and then comes back down to the left, crossing itself.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2019 12			Exercice N-1 31/07/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 773	4 773	3 000	4 641	1 642-	35. 37-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	416 817	416 817				
	Installations techniques Matériel et outillage	316 719	279 159	37 560	46 939	9 379-	19. 98-
	Autres immobilisations corporelles	1 985 672	1 619 374	366 298	395 947	29 648-	7. 49-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 343		10 343	10 153	190	1. 87
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 230		4 230	5 990	1 760-	29. 38-
	Total I	2 741 554	2 320 123	421 431	463 670	42 239-	9. 11-
	Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				10 931	10 931-	100. 00-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	66 040		66 040	32 946	33 094	100. 45
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	155 041		155 041	155 041		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	389 938		389 938	392 870	2 932-	0. 75-
	Charges constatées d'avance (3)	29 335		29 335	24 558	4 777	19. 45
	Total III	640 353		640 353	616 346	24 008	3. 90
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 381 907	2 320 123	1 061 784	1 080 016	18 231-	1. 69-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2019 12		Exercice N-1 31/07/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	80 000	80 000				
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	176 676	182 057	5 381-	2.96-		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	25 712-	5 381-	20 331-	377.80-		
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	225 320	266 223	40 904-	15.36-			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	456 283	522 899	66 616-	12.74-			
	Comptes de liaison	Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	181 070	149 910	31 160	20.79		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	181 070	149 910	31 160	20.79			
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	82 437	97 859	15 422-	15.76-		
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
	Dettes fiscales et sociales	122 904	123 622	718-	0.58-		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	32 472	28 947	3 525	12.18		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	186 617	156 778	29 839	19.03		
	Total IV	424 431	407 206	17 225	4.23		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 061 784	1 080 016	18 231-	1.69-		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

237 814

250 428

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2019 12	31/07/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	19 703	23 127	3 423-	14. 80-
Production vendue de Biens et Services	20 585	14 220	6 364	44. 76
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	802 115	741 882	60 233	8. 12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	10 073	47 545	37 472-	78. 81-
Collectes				
Cotisations	561 846	486 984	74 862	15. 37
Autres produits	394 841	309 862	84 978	27. 42
Total I	1 809 162	1 623 620	185 542	11. 43
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	13 245	12 346	899	7. 28
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	956 818	803 116	153 702	19. 14
Impôts, taxes et versements assimilés	49 707	39 344	10 363	26. 34
Salaires et traitements	556 553	537 821	18 732	3. 48
Charges sociales	173 318	186 245	12 926-	6. 94-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	107 166	108 311	1 145-	1. 06-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	31 160	3 854	27 306	708. 51
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 446	1 921	475-	24. 74-
Total II	1 889 413	1 692 957	196 457	11. 60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	80 251-	69 337-	10 914-	15. 74-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2019	31/07/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	6 098	6 216	119-	1.91-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 098	6 216	119-	1.91-
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	986	1 154	169-	14.61-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	986	1 154	169-	14.61-
2. Résultat financier (V-VI)	5 112	5 062	50	0.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	75 139-	64 275-	10 864-	16.90-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 904	61 420	5 517-	8.98-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	55 904	61 420	5 517-	8.98-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	45-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 990	2 020	3 970	196.53
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	5 990	2 065	3 925	190.07
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	49 914	59 355	9 442-	15.91-
Impôts sur les bénéfices (IX)	487	462	25	5.41
Total des produits (I+III+V+VII)	1 871 164	1 691 257	179 907	10.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 896 876	1 696 638	200 238	11.80
Solde intermédiaire	25 712-	5 381-	20 331-	377.80-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	25 712-	5 381-	20 331-	377.80-

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION « LA TOUR D'Auvergne »

SIEGE SOCIAL : 8, Passage du Couédic

BP 60408

35004 RENNES CEDEX

ANNEXE

* * *
*

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Valeurs mobilières	12

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 061 784.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 809 162.36 Euros et dégageant un déficit de 25 712.19- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 773		
Constructions sur sol propre	416 817		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	308 106		8 613
Installations générales agencements aménagements divers	1 762 048		19 046
Matériel de transport	96 835		42 137
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 905		4 575
TOTAL	2 652 711		74 371
Autres participations	10 153		190
Prêts, autres immobilisations financières	5 990		8 940
TOTAL	16 143		9 130
TOTAL GENERAL	2 676 627		83 501

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 773	7 773
Constructions sur sol propre			416 817	416 817
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			316 719	316 719
Installations générales agencements aménagements divers			1 781 094	1 781 094
Matériel de transport		4 136	134 836	134 836
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 738	69 742	69 742
TOTAL		7 874	2 719 208	2 719 208
Autres participations			10 343	10 343
Prêts, autres immobilisations financières		10 700	4 230	4 230
TOTAL		10 700	14 573	14 573
TOTAL GENERAL		18 574	2 741 554	2 741 554

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 131	1 642		4 773
Constructions sur sol propre	416 817			416 817
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	261 168	17 992		279 159
Installations générales agencements aménagements divers	1 368 778	79 963		1 448 741
Matériel de transport	96 835	5 830		102 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 228	1 739		67 967
TOTAL	2 209 826	105 524		2 315 350
TOTAL GENERAL	2 212 957	107 166		2 320 123

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 642				
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	79 963				
Matériel de transport	5 830				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 739				
TOTAL	105 524				
TOTAL GENERAL	107 166				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	149 910	31 160			181 070
TOTAL	149 910	31 160			181 070
TOTAL GENERAL	149 910	31 160			181 070
Dont dotations et reprises d'exploitation		31 160			

Un provision pour risques et charges de 15 000€ a été constatée au 31/07/2019 afin d'anticiper la charge liée au rattachement d'une équipe en autocar en juillet 2019.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 230	4 230	
Débiteurs divers	66 040	66 040	
Charges constatées d'avance	29 335	29 335	
TOTAL	99 605	99 605	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	82 437	82 437		
Personnel et comptes rattachés	48 841	48 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 959	44 959		
Autres impôts taxes et assimilés	29 105	29 105		
Autres dettes	32 472	32 472		
Produits constatés d'avance	186 617	186 617		
TOTAL	424 431	424 431		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 410			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Joseph PARRÉ
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Matériels attribués	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	1 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	66 040
Disponibilités	678
Total	66 718

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Dettes fiscales et sociales	97 919
Autres dettes	32 472
Total	130 457

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		29 335
Total		29 335
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		186 617
Total		186 617

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

1°) Les contributions volontaires fournies par les membres bénévoles de l'Association ne sont pas comptabilisées.

2°) L'Association Abbé BOURDON met ses terrains et locaux sis passage du Couédic à Rennes (35) à la disposition de l'Association la Tour d'Auvergne.

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	41 676
60 à 64 ans	1 à 5 ans	687
55 à 59 ans	6 à 10 ans	14 356
45 à 54 ans	11 à 20 ans	69 459
35 à 44 ans	21 à 30 ans	30 631
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 261
Engagement total		166 070

Hypothèses de calculs retenues

Convention collective : Animation

Départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans

Méthode rétrospective en droits accumulés avec projection salariale

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

- rotation lente (turn over)
- taux d'actualisation financière 2 %
- taux d'augmentation des salaires 2.30%

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/07/2019	Plus ou moins value latente
VMP OBLIGATION CASA 2.9		30 000	33 882	3 882
VMP OBLIGATION CASA 3		100 000	108 911	8 911
VMP OBLIGATION CA3		25 000	27 134	2 134
TOTAL		155 000	169 927	14 927

Joseph PARÉ
Commissaire aux comptes